

Harcèlement au travail : vous n'êtes pas seul·e

Écoute, orientation, conseil et accompagnement, en toute confidentialité.

Personnes cibles ou témoins · Genève · Suisse romande · à distance

Vous vous reconnaissez ? Remarques blessantes qui se répètent, mise à l'écart, tâches retirées ou surcharge soudaine, propos ou gestes à connotation sexuelle, peur d'aller travailler. Ce que vous vivez mérite d'être entendu et pris au sérieux.

Faire le point avant de décider. Parler, partir, signaler, se défendre : chaque option a des conséquences. Un regard extérieur et neutre vous aide à y voir clair et à agir sans vous mettre en danger, sur le plan professionnel comme personnel.

1. Comprendre

Entretien d'orientation, 1 heure.

- Une lecture structurée et objective de votre situation
- Ce qui relève du harcèlement ou d'un dysfonctionnement organisationnel
- Vos options réalistes, internes et externes
- Un premier plan d'action

2. Se protéger

Préserver votre santé et vos droits.

- Documenter les faits utilement
- Premières mesures de protection
- Soutien psychologique par des thérapeutes sélectionnés

3. Se défendre

Chercher l'issue la plus constructive.

- Conseil juridique par des avocat·es sensibilisé·es au harcèlement
- Médiation, lorsque le dialogue est encore possible
- Préparer un échange avec votre employeur

4. Rebondir

Retrouver confiance et perspectives.

- Coaching carrière par des coachs certifié·es
- Reprendre votre place, ou vous réorienter
- Tirer des apprentissages utiles pour la suite

Ce que vous pouvez attendre de nous

- ✓ Une écoute sans jugement, avec empathie
- ✓ Un seul point d'entrée, puis les bon·nes expert·es au bon moment
- ✓ Une approche systémique : droit, psychologie, coaching
- ✓ La confidentialité de vos échanges
- ✓ Des professionnel·les sélectionné·es sur leurs compétences et leurs valeurs
- ✓ C'est vous qui décidez, à chaque étape

Pas encore sûr·e de ce que vous vivez ?

Des questionnaires d'auto-évaluation confidentiels, pour les cibles comme pour les témoins, sont disponibles sur rez-care.com/soutien-individuel.

Votre employeur a mandaté Rezalliance comme personne de confiance externe ? Utilisez le canal communiqué par votre employeur. En cas d'urgence : 144 (urgences médicales) · 143 (La Main Tendue, écoute 24h/24).



Faisons le point ensemble

Scannez le code pour réserver votre entretien d'orientation (1 heure, CHF 200).

Joëlle Payom

Fondatrice

assistance@rez-care.com

rez-care.com